

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2013

TRANSITION VERS UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SOBRE - (N° 579)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 64

présenté par

M. Tardy, M. Cinieri, M. Nicolin, Mme Poletti, M. Marc, M. Jacquat, M. Sermier, M. Saddier,
M. Decool, M. Mathis, M. Tian, Mme Louwagie, M. Martin, M. Salen, M. Hetzel, Mme Grosskost
et Mme Genevard

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 64, supprimer les mots:

« , par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il existe 27 millions de logements en France en 2012. Le taux de non réponse risque d'être extrêmement élevé, ce qui risque d'obliger l'organisme à envoyer plusieurs millions de lettre recommandées avec accusé de réception, ce qui représente un coût très important.